

575

**DISCOURS D'OUVERTURE DU SEMINAIRE REGIONAL SUR LE GENRE**

**DU 10 AU 14 OCTOBRE 2005**

**LIEU : HOTEL NOVOTEL**

**MADAME LA DIRECTRICE ADJOINTE DU BUREAU REGIONAL POUR  
L'AFRIQUE DU PNUD**

**MADAME LA CONSEILLERE PRINCIPALE EN GENRE DU BUREAU POUR  
LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU P NUD**

**SON EXCELLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR DES PAYS BAS**

**MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DU PNUD**

**HONORABLES INVITES**

**MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PARTICIPANTS**

**C'est pour moi un réel plaisir de me retrouver parmi vous, nos partenaires de tous les jours, pour présider cette importante cérémonie d'ouverture du séminaire régional sur le genre.**

**Coïncidence ne pouvait être plus heureuse quand on sait que dans deux jours, le Sénégal organise du 12 au 16 Octobre 2005 la première conférence de l'Union Africaine des Ministres chargés de la femme et du genre suite à la rencontre des Chefs d'Etats et de Gouvernement africains, réunis du 06 au 08 juillet 2004 à Addis-Abeba en 3<sup>e</sup> session ordinaire de l'Union Africaine, pour adopter sur proposition de notre chef d'Etat Maître Abdoulaye WADE, une Déclaration solennelle pour promouvoir l'équité et l'égalité de genre dans nos Etats.**

**MESDAMES, MESSIEURS**

Il est reconnu à travers le monde, que tout développement durable passe par l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes.

Cette nouvelle vision du développement fondée sur une plus grande justice sociale se traduit par le développement de droits et de choix politiques, économiques et sociaux pour toutes les femmes et tous les hommes.

**MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PARTICIPANTS,**

Au Sénégal, la question de l'égalité et de l'équité en matière de genre, notamment à travers la promotion socio-économique des femmes pour réduire les disparités liées au genre, a toujours été une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine ont été accompagnés par les partenaires au développement et les organisations de la société civile.

Au titre des actions en faveur de la prise en compte du genre dans notre pays, on peut citer la nouvelle constitution du Sénégal adoptée en janvier 2001 qui réaffirme les options de réduction des inégalités en matière de droit entre Hommes et Femmes.

Ainsi dans son titre II, l'article 7 de la constitution dispose en son alinéa 4 que les hommes et les femmes sont égaux en droit ; l'article 8 garantit à tous les citoyens, les libertés individuelles, les droits économiques et sociaux ainsi que les droits collectifs.

**Au Sénégal les femmes sont massivement présentes dans les principaux secteurs de production et elles y jouent un rôle important et effectuent des tâches différentes de celles des hommes. En conséquence, l'identification des rôles de genres, des motivations, des contraintes et des besoins spécifiques des femmes et des hommes intervenant dans les secteurs productifs permet une meilleure planification des interventions visant à accroître la productivité dans ces secteurs clés de réduction de la pauvreté et de développement socio économique.**

**Voulant accorder à cette exigence toute l'importance requise, le gouvernement du Sénégal a adopté une démarche tenant compte de l'égalité entre l'homme et la femme en intégrant progressivement les questions de genre dans les priorités de développement du pays. Ainsi deux plans d'action pour la promotion de la femme (PANAF) ont été élaborés en 1982 et 1997. L'évaluation du deuxième plan a eu lieu en 2003. Des progrès réels ont été notés lors de la validation du Rapport National de l'évaluation de Beijing + 10 en novembre 2004, et durant l'atelier de validation de la Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité de genre préfacée par Maître Abdoulaye WADE, Président de la République tenu les 14 et 15 avril 2005 réaffirmant plus que jamais la promotion économique des femmes.**

**Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à la volonté d'un pays engagé, et à l'appui sans faille de nos partenaires au développement au sein duquel le PNUD joue un rôle de leader.**

**Par ailleurs les inégalités liées au genre étant très fortement corrélées à celles de la pauvreté, l'effet d'une intervention sur la réduction de la pauvreté et la vulnérabilité des femmes, principales victimes devrait refléter les rapports de genre et leur indispensable prise en compte.**

L'articulation entre le concept de genre et la lutte contre la pauvreté qui sous-tend les OMD doit être particulièrement visible à travers l'approche en termes de potentialités, étant donné que le phénomène de pauvreté se définit non seulement en fonction d'un seuil de revenu, mais aussi, elle est la conséquence de l'inégalité des potentialités.

L'objectif n°3 des OMD intitulé « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » en est une illustration. Il vise à éliminer, au-delà des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement d'ici à 2015, toutes sortes de discriminations empêchant les femmes de jouer un rôle véritable dans toutes les sphères : économique, sociale, politique et culturelle.

De même, les différents projets et programmes de lutte contre la pauvreté (AFDS, PLCP, PNIR notamment) ont réalisé plusieurs études (dont monographies de communautés rurales ciblées) mettant notamment en exergue les besoins en infrastructures sociales et en particulier celles destinées aux femmes.

En fin, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), une initiative des dirigeants africains a inscrit au cœur de son agenda de réduction de la pauvreté les questions de genre et de justice afin de bâtir nos politiques publiques sur des bases d'égalité et d'équité.

Notre pays le Sénégal, à l'instar d'autres pays africains, est engagé résolument dans cette voie afin de promouvoir un développement durable

**fondé sur des objectifs et des valeurs axés sur l'être humain et guidés par la justice.**

**MESDAMES, MESSIEURS,**

**Pour revenir sur le thème de votre rencontre d'aujourd'hui, vous n'ignorez pas qu'en termes de politique macroéconomique, la budgétisation suivant le genre fait partie des nouveaux instruments de gestion des politiques d'équité. Des cadres des structures en charge des Comptes nationaux, de la Planification et du Budget ont été formés à cet outil de budgétisation liée au genre.**

**Dans le cadre des travaux sur l'état d'avancement du DSRP, un groupe de travail sur le genre a été mis sur pied et appuyé par l'UNIFEM. Egalement le groupe d'initiative des femmes pour le DSRP a réalisé des travaux importants dans les régions : tous les Plans d'Opérations Régionaux (POR) ont ainsi été revisités avec l'approche genre.**

**Actuellement, le système des Nations unies et particulièrement le PNUD est entrain de préparer un vaste programme de formation sur Genre et Budget pour une meilleure répartition des ressources. Cette initiative viendra soutenir le programme régional de renforcement de capacités en matière de budgets sensibles au genre appuyé par la Banque Mondiale.**

**MESDAMES, MESSIEURS,**

**En vous remerciant d'avoir choisi notre pays le Sénégal pour un si grand événement, je vous souhaite plein succès à vos travaux et que je déclare ouvert votre séminaire régional sur le genre**